



---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### Nouvelle campagne nationale d'identification des abonnés de la téléphonie mobile

**Brazzaville 30 novembre 2017** : L'Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques (ARPCE), en collaboration avec les opérateurs de la téléphonie mobile, procède ce jour à 10h30, au lancement officiel de la campagne nationale d'identification des abonnés de la téléphonie mobile, au cours d'une réunion d'information et de sensibilisation des vendeurs et revendeurs des cartes Sim qui se tiendra dans la salle de l'Auditorium du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

Cette réunion à laquelle prendront part les représentants de la Préfecture de Brazzaville, la Mairie de Brazzaville, la Gendarmerie et la Police nationale ainsi que les opérateurs de la téléphonie mobile, a pour objectif d'emmener les vendeurs et revendeurs des cartes Sim à procéder, pour des raisons sécuritaires et aux fins de maîtriser le fichier des abonnés en République du Congo, de manière systématique à l'identification préalable de tout nouvel abonné.

En effet, l'identification n'étant pas une option, il a été constaté depuis quelques temps sur le marché, la prolifération des cartes Sim pré-activées, l'authenticité douteuse de plusieurs pièces présentées et un relâchement sur l'identification des abonnés auprès des vendeurs et revendeurs de cartes sim, favorisant ainsi la résurgence des réseaux frauduleux d'appels téléphoniques. A ce propos, le Directeur Général de l'ARPCE, Yves Castanou, précise que *« pour la seule année 2017, l'ARPCE a procédé au démantèlement d'une demi-douzaine de réseaux spécialisés dans la fraude téléphonique appelée SIM BOX, qui utilise des cartes SIM identifiées d'une manière frauduleuse »*.

Il convient de noter que l'identification des abonnées est une obligation pour les opérateurs, qui s'inscrit dans le respect des normes internationales de sécurité des réseaux de télécommunications édictées par l'Union Internationale des Télécommunications.



---

Cette nouvelle campagne d'identification des abonnés de la téléphonie mobile permettra de garantir le respect de la vie privée des utilisateurs, de lutter contre la fraude téléphonique et de punir l'usage délictueux des services de Télécommunications.

Au terme de cette campagne, des mesures seront prises à l'encontre de tout contrevenant. L'objectif du Régulateur est favoriser un climat de confiance entre les abonnés et les opérateurs de la téléphonie mobile exerçant au Congo.

Rappelons qu'en 2011, l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques avait organisé la première campagne d'identification des abonnés de la téléphonie mobile au Congo, qui a été une véritable réussite.

En effet, en 8 mois seulement, plus de 90% d'abonnés ont été identifiés. Une première en Afrique ! Cette initiative avait permis au Congo de se conformer aux internationales de protection des consommateurs empêchant, par la même occasion les risques de fraudes et autres actes criminels sur le réseau téléphonique.

**Pour plus d'informations, veuillez appeler aux numéros suivants :**

**Pour l'ARPCE :** Tél. (+242) 06 675 9494 - 05 510 72 72 - Mail: [contact@arpce.cg](mailto:contact@arpce.cg)

Site-web: [www.arpce.cg](http://www.arpce.cg) – Facebook: arpce congo

**A propos de l'ARPCE :** Bras institutionnel du Gouvernement en matière de régulation des Postes et Communications Electroniques, l'ARPCE a la délicate mission de protéger à la fois les intérêts de l'Etat, des consommateurs et des prestataires dans les secteurs régulés.